

Charte Qualité L'Université libre de Bruxelles assure ses trois missions, l'Enseignement, la Recherche et les Services à la Communauté, sur base de son principe fondateur : le Libre Examen. Elle s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue par une culture de la Qualité, qui articule contraintes légales, respect de la vie privée et liberté académique.

Ainsi, la communauté universitaire [1] s'engage à :

- Assurer un accueil personnalisé et permanent qui permette à chaque membre de l'Institution de s'intégrer pleinement dans l'Université;
- Promouvoir la convivialité dans les services, entre les services et entre les différents campus qui composent l'Université ;
- Favoriser le bien-être de chacun de ses membres par la mise à disposition d'un cadre propice à l'étude, au travail, à la recherche et au développement personnel ;
- Proposer des pratiques pédagogiques adaptées et novatrices, des pratiques scientifiques pionnières, originales et inédites et des pratiques administratives simplifiées, uniformisées et écrites ;
- Mettre à sa disposition et à celle de la société des informations fiables et mises à jour ;
- Garantir une circulation des personnes, des savoirs, des compétences et des données ;
- Encourager le respect des valeurs et des objectifs portés par l'Institution ;
- Organiser des évaluations équitables et transparentes sur base d'objectifs précis et spécifiques ;
- Contribuer à l'amélioration continue de son fonctionnement, des savoirs et des savoir-faire.
- Établir et valoriser les interactions entre ses membres et entre le monde universitaire et la société.

[1] La Communauté Universitaire comprend les étudiants (y compris les étudiants concernés par la formation continue), le personnel académique, scientifique et administratif (technique et de gestion spécialisé).